



18 MARS 2020

AVIS

AUX ENTREPRISES DE BTP ET DES BUREAUX D'ETUDES DE CONSEIL ET D'INGENIERIE

En raison des mesures préventives contre le coronavirus, il est porté à la connaissance des entreprises de BTP et bureaux d'études, de conseil et d'ingénierie que les dossiers y compris toutes les pièces nécessaires scannées sont à envoyer uniquement par voie électronique sur la plateforme dédiée moyennant leurs codes d'accès.

De même les visites des représentants desdites sociétés, pour l'obtention des explications sur le traitement de leurs dossiers, sont suspendues provisoirement.

Le suivi de traitement des dossiers est disponible sur la plateforme informatique. Sachant que les certificats des bureaux études seront scannés et envoyés à leurs emails et que pour les Entreprises les certificats de Q/C sont disponibles sur la plateforme informatique.

Toutefois un échange électronique est mis à leur disposition pour toute demande d'explication à l'adresse suivante :

echangeBTP@mtpnet.gov.ma

Le Directeur des Affaires Techniques
et des Relations avec La Profession
Signé : Abdellah ISMAILI